

POSITION D'UNION GENERALISTE AUX NEGOCIATIONS

2 juillet 2009

Union Généraliste, branche généraliste de la FMF, approuve la mise en route d'une négociation conventionnelle dont l'objectif est d'aboutir à une nouvelle convention.

Une convention totalement rénovée est indispensable et la volonté d'inscrire une négociation dans le temps est partagée par Union Généraliste.

Les limites de la négociation basée sur le troc sont atteintes.

L'assurance maladie veut imposer la négociation individuelle aux médecins : nous nous y opposeront

Elle veut prendre en charge l'éducation thérapeutique : regardons le rapport efficacité/prix des expériences.

Les "négociations" s'ouvrent au moment où le ministre du budget nous annonce 20 milliards de déficit, mais désigne clairement les médecins comme les responsables (du déficit) en les accusant d'arrêts de travail injustifiés dans une campagne de presse parfaitement coordonnée avec l'assurance maladie. Les médecins sont ainsi systématiquement harcelés sans preuves objectives sur les arrêts de travaux mais aussi sur la kinésithérapie, les transports ou les prescriptions.

Pour négocier de bonnes conditions et espérer une convention satisfaisante tant pour les médecins que pour l'assurance maladie et les complémentaires, il est indispensable de réunir des conditions favorables : une représentation équilibrée est nécessaire tant pour les caisses, avec participation effective des assurances complémentaires, que pour les médecins avec Union Généraliste accepté à la table des négociations à l'égal des généralistes de MG France, de la CSMF et du SML.

Pour mémoire, résultat des élections professionnelles de 2006 : MG France 9544 voix, Union Généraliste 8809 (FMF 5037 et Espace Généraliste 3772), CSMF 7938 et SML 3216.

La phase de constat doit être soignée, avec analyse des données entre les partenaires pour un « diagnostic partagé ». Il est indispensable de bien poser les attentes des uns et des autres pour en faire la base de la négociation. La baisse de l'offre de soins libérale nécessite une réflexion rapide quant à ses causes, avantages et inconvénients et surtout perspectives et solutions adaptées.

Une véritable politique de revenus des médecins doit être définie pour en faire le moteur des réponses aux besoins démographiques.

La médecine générale libérale ne peut survivre dans le cadre conventionnel et financier étriqué actuel : elle a besoin de soutien et c'est l'intérêt de la société française de miser sur elle.

Union Généraliste craint que cette nécessité soit en réalité occultée par les partenaires de la négociation et le réveil risque d'être douloureux pour tous.

Que ceux qui n'ont encore pas pris la mesure du rôle technique, psychothérapeutique et social de la médecine générale dans les équilibres de plus en plus précaires de la société française le comparent aux conséquences de son absence dans le système de santé des USA, jusque dans leur impact aggravant la crise économique.

Les moyens nécessaires sont importants, mais l'investissement sera certainement plus utile que bien des sommes englouties pour d'autres « causes nationales ».

Union Généraliste se veut un partenaire loyal mais exigeant de la négociation et saura relayer celle-ci auprès des médecins généralistes.

Union Généraliste n'a de tabou ni sur les sujets à aborder, ni sur les solutions à promouvoir.

Un forfait généralisé médecin traitant pourrait répondre à une grande partie des objectifs que nous nous fixerons en commun, par son montant et par son contenu.

Aujourd'hui, Union Généraliste se fait le relais des médecins généralistes qui ne supportent plus le traitement qu'ils subissent en raison d'une augmentation permanente et planifiée des contraintes sans contre partie, ni reconnaissance d'aucune sorte.